



liquidation de la communauté

Par **marimedhsalom**, le **04/03/2013** à **12:48**

Bonjour

Lors de la liquidation de la communauté, mon ex mari ma fait du chantage en me signifiant, que si je demandais les 50% de la sci ainsi que la moitié du fond artisanal!!!!Il licencierait mon fils j ai donc cédé!

car il me disait que de toute façon nous n avons qu un fils et qu automatiquement l entreprise lui reviendrait 16 ans on passé et la donne n est plus la meme il a vendu l entreprise a mon fils et lui loue le fond et croyez moi il ne lui fait de cadeau!!!!je souhaite savoir si j ai un recours devant la justice Par ma naiveté et la confiance que je faisais a mon ex mari j ai lésé mon fils 'je n ai ps les moyens de faire appel a un avocat)si vous connaissez ce sujet merci de me répondre Cordialement